



Céline MIGNOT, 02 43 24 31 01
Tatiana DUPONT, 06 08 42 92 80

Contacts:

Salle Espace culturel
l'Eolienne
67, rue des collèges
72230 ARNAGE



PLAN D'ACCÈS



La communication en période pré-électorale
Espace culturel l'Eolienne
ARNAGE, le 22 octobre 2013
de 18h30 à 20h30



Christophe FORCINAL, Avocat au Cabinet FIDAL, abordera les points suivants :

- La propagande électorale
- La promotion publicitaire
- Le financement de la communication
- Les moyens mis à disposition des candidats
- Le contentieux lié à la communication

Toutes les autres interrogations seront les bienvenues et notre expert s'efforcera d'y répondre pendant la réunion.

Vous pourrez les poser spontanément le jour-même ou nous les faire parvenir préalablement en les indiquant lors de votre inscription.

Le cabinet FIDAL et l'Association des Maires et Adjointes de la Sarthe
ont le plaisir de vous convier à une réunion d'information
le **22 octobre 2013** de **18h30 à 20h30**
à la salle de l'espace culturel l'Eolienne, 67 rue des collèges à Arnage
sur le thème :

« La communication en période pré-électorale »

Merci de bien vouloir confirmer votre présence **avant le 17 OCTOBRE**
par courriel à: assoc.maires.sarthe@wanadoo.fr ou secretariat.assoc.maires72@orange.fr
par téléphone au : 02 43 24 31 01
ou en retournant le coupon-réponse ci-dessous par fax au : 02 43 24 16 22

COUPON REPONSE

Collectivité: _____

Participeront à la réunion:

Mme, M. _____ Fonction : _____

Mme, M. _____ Fonction : _____

Mme, M. _____ Fonction : _____